

Inscription en accueil de loisirs, vous avez besoin de renseignements ?



Faites calculer votre participation familiale.
En mairie : service municipal régie.



Où est votre accueil de loisirs ?
Service municipal enfance au 01 64 73 48 50



Vous souhaitez être aidé pour remplir
ce bulletin d'inscription ?
Le directeur de l'accueil de loisirs.

**POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT,
NOUS SOMMES TOUJOURS DISPONIBLES.**

Service municipal Enfance - 01 64 73 48 50

RAPPEL : N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOTRE ENFANT AVANT LA DATE LIMITE.

Pour votre parfaite information, une affiche est apposée dans toutes les écoles et dans chaque accueil. Vous pouvez également consulter le site internet de la commune
www.ville-champssurmarne.fr

Chaque jour de présence au centre, votre enfant devra « badger ».

**Pour chaque enfant inscrit, non présent,
une participation de 20% du tarif sera demandée,
sauf sur présentation d'un justificatif : certificat médical.**

CHAMPS-SUR-MARNE
VILLE DE
ville amie des enfants
unicef
pour chaque enfant

Vacances d'août 2023

du 7 août au 1^{er} septembre

**INSCRIPTION
à l'accueil
de loisirs avant
VENDREDI 16 JUIN 2023**

ACCUEILS DE LOISIRS OUVERTS

VICTOR HUGO Pour les enfants des écoles
Lucien Dauzié, La Garenne, Deux Parcs, Olivier Paulat,
Le Lizard et Pablo Picasso.

BOIS DES ENFANTS Pour les enfants des écoles
Henri Wallon, La Faisanderie et Le Nesles.

PAUL LANGEVIN Pour les enfants des écoles
Paul Langevin, Les Pyramides et Joliot Curie.

Vous devez remplir ce bulletin d'inscription pour les vacances d'août

1^{ère} partie à conserver par l'accueil de loisirs

| | | |
|---|-----------------------------|----------------|
| Nom et lien de parenté de la personne procédant à l'inscription | Identité de l'enfant | |
| | Nom : | Prénom : |
| | Date de naissance : | Classe : |
| | Ecole : | |

Merci d'entourer les dates de présence de votre enfant

Vacances d'août 2023

Du 7 août au 1^{er} septembre 2023 - Horaires : 7h30/18h30

| | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 07/08 | 08/08 | 09/08 | 10/08 | 11/08 |
| FERMÉ | FÉRIÉ | 16/08 | 17/08 | 18/08 |
| 21/08 | 22/08 | 23/08 | 24/08 | 25/08 |
| 28/08 | 29/08 | 30/08 | 31/08 | 01/09 |

Informations et coordonnées des personnes à appeler :

Première personne :

Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Deuxième personne :

Nom : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

2^{ème} partie à conserver par la famille

| | | |
|---|-----------------------------|----------------|
| Nom et lien de parenté de la personne procédant à l'inscription | Identité de l'enfant | |
| | Nom : | Prénom : |
| | Date de naissance : | Classe : |
| | Ecole : | |

Merci d'entourer les dates de présence de votre enfant

Vacances d'août 2023

Du 7 août au 1^{er} septembre 2023 - Horaires : 7h30/18h30

| | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 07/08 | 08/08 | 09/08 | 10/08 | 11/08 |
| FERMÉ | FÉRIÉ | 16/08 | 17/08 | 18/08 |
| 21/08 | 22/08 | 23/08 | 24/08 | 25/08 |
| 28/08 | 29/08 | 30/08 | 31/08 | 01/09 |

Il est impératif, en cas de difficultés exceptionnelles, de prévenir l'accueil :

- pour toute absence non prévue,
- pour tout retard,
- pour quelque problème que ce soit !

Afin que votre enfant soit accueilli, dans les meilleures conditions, dans son accueil de loisirs, **vous devez l'inscrire à l'aide de ce formulaire.**

- 1• Remplissez les deux volets de ce formulaire **en indiquant précisément les dates de présence de votre enfant** à l'accueil de loisirs,
- 2• Détachez la partie (2) du formulaire qui vous est réservée. **Conservez-la précieusement pour tout contrôle.**
- 3• Remettez l'autre partie (1) de ce formulaire au directeur de l'accueil de loisirs au plus tard **VENDREDI 16 JUIN 2023.**